

Service Traiteur à domicile et traiteur

Politique de réservation et paiement

Un acompte de 50% du prix est demandé pour valider la réservation, ainsi que la date de l'événement.

Le versement de cette somme est à réaliser par virement bancaire aux coordonnées bancaires suivantes :

IBAN : FR7616958000010497681294170

BIC : QNTOFRP1XXX

Titulaire : EI - DIONNET NICOLAS

Les 50% restants du prix sont à régler le jour de la prestation soit :

- Par virement instantané aux coordonnées bancaire ci-dessus
- Par espèces
- Par carte bancaire

Frais de déplacement :

Au prix du menu peuvent s'ajouter des frais de déplacement :

Au delà de 30km de Acigné (35690) un forfait de 0,75 euros par kilomètre supplémentaire s'ajoute au prix.

Frais d'étage :

Sans ascenseur fonctionnel et assez grand pour recevoir le matériel, un supplément s'ajoute au delà d'un étage à monter. Supplément forfaitaire de 20 euros par étage.

Au delà de 5 étages sans ascenseur fonctionnel le prestataire se réserve le droit de refuser la prestation.

Si cette information ne lui a pas été transmise en amont, le prestataire se réserve le droit d'annuler la prestation et de conserver l'acompte.

Politique d'annulation

Il est nécessaire en cas d'annulation de prévenir au plus tard 120h (soit 5 jours) avant l'événement.

Certaines matières premières étant commandées et travaillées en amont, celle-ci peuvent représenter une perte en cas d'annulation tardive.

En cas d'annulation effectuée moins de 120h (soit 5 jours) avant l'événement, l'acompte sera conservé par le prestataire.

L'annulation doit-être informée au prestataire soit :

- Par SMS au 06.42.35.60.82
- Par mail à l'adresse mail : onakabzh@gmail.com

Cas d'annulation du prestataire :

Le prestataire se réserve le droit d'annuler la prestation dans les cas suivants :

- Événement majeur impactant l'activité

Dans ce cas l'acompte versé peut-être rendu au client sous un délai de deux semaines.

- Une des informations transmises n'est pas correcte
- Comportement irrespectueux

Dans ce cas l'acompte versé par le client est conservé par le prestataire.